



Qui est à l'origine de la loi de 1901 ?

En 1899, Pierre Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes dépose le projet de loi qui aboutira à la loi du 1er juillet 1901.

Votée le 1er juillet 1901, la loi consacre le droit de toute personne en mesure de contracter de s'associer sans autorisation préalable.

Que dit la loi ?

La loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association encadre le fonctionnement de toutes les associations ayant leur siège en France ou exerçant en France une activité permanente (sauf celles d'Alsace et de Moselle dépendant du code civil local).

Quel est le but d'une association loi 1901 ?

La loi 1901 fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles. Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. Elle met fin au régime restrictif et d'interdiction préventive de la loi "Le Chapelier", de l'article du code pénal, de la loi de 1854.

Qu'est-ce qu'une association ?

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. »

Aujourd'hui 13 millions de français font partie d'associations. En 2018, environ 1,3 millions d'associations étaient actives en France.